



École Municipale de Musique

**Faites-vous du bien.
Faites de la musique!**

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

**Enfants, jeunes et adultes, débutants, confirmés ou en jachère...
Tout le monde a sa place à l'EMM!**

Établissement public d'enseignement artistique, l'École Municipale de Musique a pour but de dispenser un enseignement musical de qualité et diversifié en vue d'intégrer une pratique collective.

LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS:

- Flûte traversière
- Clarinette
- Saxophone
- Trompette
- Trombone
- Cor
- Tuba
- Hautbois
- Contrebasse à corde
- Percussions



**Vous ne possédez pas d'instrument?
L'école en propose en location!**
> Tarif forfaitaire unique : 90€
> Payable en 1 ou 3 fois (3 x 30€)

LES PRATIQUES COLLECTIVES

Au cours de sa formation, chaque musicien est invité à rejoindre une des formations suivantes.

- Atelier REC (Rythme, écoute et chant)
- Orchestre d'Harmonie junior
- Orchestre d'Harmonie

LES TARIFS

Tarif unique enfant & adulte Paiement	Cléricois		Hors commune	
	En 3 fois	En 1 fois	En 3 fois	En 1 fois
Éveil musical (5 à 7 ans)	3 x 33 €	99 €	3 x 43 €	129 €
Formation musicale (solfège)	3 x 33 €	99 €	3 x 56 €	169 €
Formation instrumentale	3 x 73 €	219 €	3 x 125 €	375 €
Pratique collective (hors cursus)	3 x 33 €	99 €	3 x 43 €	129 €

> Frais de dossier : 15€ / Comptés une seule fois par famille

> Paiement possible : En 1 fois (novembre) / En 3 fois par prélèvement (novembre, mars et juin)

> Tickets CAF et Chèques Vacances acceptés

SERVICE AUX FAMILLES

> Existence de passerelles permettant de prendre en charge les enfants sur les trajets École des Bergerêts, Poussins et École de Musique.

NOUS CONTACTER



L'École Municipale de Musique se trouve au **131 rue du Maréchal Foch** à Cléry-Saint-André



musique@clery-saint-andre.com



06 72 05 66 36



Établissement soutenu
par le Conseil Départemental du Loiret